

| | |
|--|---|
| Numéro du poste | 2024.16 |
| Missions | <p>Rôle dans la dimension inclusive du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il revient à l'enseignant spécialisé, notamment par sa connaissance fine du fonctionnement des écoles maternelles, de favoriser ses inclusions dans le cadre des emplois du temps qu'il fixe et régule en tant que de besoin. <p>Acteur de la dynamique institutionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant spécialisé est identifié comme le pilote pédagogique de l'unité d'enseignement - Il participe aux diverses réunions d'équipe pluri professionnelles et au sein des instances ordinaires de l'école élémentaire si nécessaire. - Il prend toute sa place dans les rencontres avec les familles. <p>Rôle dans le suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS):</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant spécialisé est l'interlocuteur privilégié de l'enseignant référent de scolarisation. - L'enseignant, en dehors des échanges réguliers entre la famille et la direction du service de soins, est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant. Il rend compte des progrès, et recueille les attentes éventuelles des familles sur le plan scolaire. - Il prend toute sa place dans le cadre des échanges pluridisciplinaires <p>Coordination partenariale dans le cadre de l'accompagnement des enfants</p> <p>L'enseignant spécialisé partage avec les autres professionnels un langage et des outils de réflexion communs. Le projet pédagogique tient compte des méthodes et outils utilisés dans le cadre du projet du service de soins de l'IME des Sorinières.</p> |
| Conditions spécifiques du poste | <p>L'enseignant spécialisé est mis à disposition par l'Education Nationale au sein de l'IME Les Sorinières - 33 rue des papillons - 44840 LES SORINIERES</p> <p>L'UEMA est implantée au sein de l'école La Champagnère – Basse Goulaine.</p> |
| Profil et qualifications nécessaires | <p>Les compétences attendues s'inscrivent dans le référentiel de compétences des enseignants spécialisés, avec une attention particulière dans la capacité à construire une identité professionnelle fondé sur partenariat affirmé et indispensable.</p> <p>A ce titre, capacité relationnelle d'écoute et d'analyse, capacité rédactionnelle de synthèse et capacité à travailler en équipe pluri professionnelle sont primordiales. Le candidat doit être titulaire du CAPPEI, du CAPA-SH</p> |
| Indemnités | <ul style="list-style-type: none"> - N°1914 : 212,50 € mensuels ou 2550 € annuels Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) proratisation selon quotité d'affectation et quotité de travail - N° 408 si titulaire du titre : Indemnité de fonctions particulières 73,90 € |
| Nom et courriel du référent à contacter pour renseignements sur le poste | <p>IEN ASH – Mme JIMENEZ</p> <p>Secrétariat : 02 51 81 69 43 / ce.0440427a@ac-nantes.fr</p> |